Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2015) **Heft:** 2106

Artikel: Que va faire Ueli Maurer aux finances? : Maurer laisse la défense à

Guy Parmelin, mais l'héritage d'Eveline Widmer-Schlumpf ne semble

guère menacé

Autor: Erard, Lucien

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1017437

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Que va faire Ueli Maurer aux finances?

Maurer laisse la défense à Guy Parmelin, mais l'héritage d'Eveline Widmer-Schlumpf ne semble guère menacé

Lucien Erard - 19 décembre 2015 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/28675

Certes, il ne faudra pas compter sur Ueli Maurer pour défendre les tâches prioritaires pour notre pays: formation, recherche, innovation; solidarité dans le pays et au plan international. Son soutien ira plutôt à l'agriculture et à l'armée.

Mais il voudra surtout réduire les dépenses de la Confédération. Là aussi, ses priorités – moins de culture, moins d'aide sociale, moins de fonctionnaires – ne seront pas les nôtres (DP 2103). Mais s'il a la possibilité de proposer, le Conseil fédéral et les Chambres gardent la compétence de fixer les priorités et de se prononcer sur chaque dépense.

Responsable de la réforme de l'imposition des entreprises III (DP 2088), le nouveau chef du département fédéral des finances ne pourra pas revenir sur la suppression des privilèges accordés aux entreprises à statuts spéciaux, qui verront leurs bénéfices imposés aux mêmes taux que les firmes helvétiques. Ces taux, cantonaux, qui vont être drastiquement réduits pour que ces entreprises restent chez nous.

Mais il faudrait les harmoniser entre les cantons, ou au moins prévoir un taux minimum si l'on veut éviter une concurrence mortelle entre eux et une chute importante de leurs recettes fiscales (DP 2101). Il ne le fera pas et de toute façon le Conseil fédéral non plus. Seuls les cantons et le peuple, par référendum sur le taux que propose leur canton, pourraient encore modifier le tir.

Maurer ne reviendra pas non plus sur l'échange automatique d'informations qu'organisent l'OCDE et l'Union européenne. Tout au plus devra-t-il réfléchir à ses conséquences sur le secret bancaire dont profitent encore nos concitoyens. Que fera le fisc des informations reçues de l'étranger et qui concernent des contribuables suisses? Oue fera-t-il des données de contribuables suisses ou doubles nationaux qu'il doit réunir et transmettre à leur pays de domicile?

Il devra continuer de modifier les accords de double imposition pour pouvoir transmettre, à tous les pays où elles sont actives, les données des entreprises ayant un siège en Suisse, concernant notamment leurs bénéfices, leurs politiques de prix de transfert, les impôts payés. Il devra surtout organiser la réunion de ces données que les cantons détiennent toujours. Il pourrait être tenté de protéger nos entreprises de l'œil inquisiteur des fiscs étrangers. Ce serait oublier la nouvelle

philosophie, approuvée par le G20 et par tous les pays de l'OCDE, qui vise à imposer là où ils sont réalisés les bénéfices que nous aurions voulu privilégier.

Que lui reste-t-il? Avoir un œil sur le renforcement du contrôle des institutions financières (DP 2099), mais il faudra bien appliquer les décisions internationales. La seule chose que demandent les banques est qu'on n'aille pas au-delà. Pas de Swiss finish, disent-elles.

Le successeur d'Eveline
Widmer-Schlumpf n'apprécie
probablement pas les taxes
d'incitation (DP 2099), mais
c'est le Conseil fédéral qui les
propose et les Chambres qui
décideront. Voudrait-il
persuader la Banque nationale
d'intervenir plus massivement
pour faire baisser le franc qu'il
n'aurait aucun succès. Peutêtre tentera-t-il de renégocier
la politique du personnel de la
Confédération: certains le
craignent.

Patron du Secrétaire d'Etat Jacques de Watteville, qui a mandat du Conseil fédéral de diriger, sous la responsabilité du département fédéral des affaires étrangères, les négociations avec l'Union européenne, il tentera peutêtre de l'influencer. Mais il pourrait aussi être amené à mieux comprendre ce qui est

en jeu.

En réalité, c'est au sein du Conseil fédéral, où l'UDC a renforcé sa présence, qu'Ueli Maurer pourra exercer une certaine influence. Au département des finances, en effet, les décisions courageuses ont déjà été prises et il n'aura plus qu'à les appliquer. On comprend que le <u>parti</u> <u>socialiste</u> soit satisfait de la répartition des départements.

Les électriciens en flagrant délit de négligence

L'importation d'électricité menacée par une pénurie de transformateurs

Jean-Daniel Delley - 16 décembre 2015 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/28629

L'Europe dispose d'une offre d'électricité plus qu'abondante, alors que cet hiver la Suisse pourrait connaître une pénurie. La faute à l'imprévoyance des électriciens helvétiques.

Dans un récent communiqué, Swissgrid, la société responsable du réseau de transport, estime que l'approvisionnement électrique pourrait être difficile cet hiver.

Elle évoque la mise hors service provisoire des deux unités de la centrale nucléaire de Beznau, le débit plus faible des cours d'eau et le niveau anormalement bas des lacs de retenue à la suite de la sécheresse prolongée de l'été et de l'automne. En conséquence, elle prie les producteurs de limiter leurs exportations.

L'Association des entreprises électriques suisses <u>confirme</u> aussitôt. Et de demander une simplification des procédures pour le développement du réseau, un soutien financier accru aux installations hydroélectriques et la prolongation de la durée de vie des centrales nucléaires aussi longtemps que la sécurité est assurée.

Reste donc à importer de cette Europe qui nage dans l'électricité, pense naïvement le consommateur.

Pas possible rétorquent les électriciens. Car l'importation passe par des lignes à très haute tension (380 kV) et, pour parvenir jusqu'à la prise, la tension doit être abaissée dans un premier temps à 220 kV. Or nous manquons de transformateurs pour ce faire.

Tiens donc, ces producteurs qui depuis des décennies nous disent garantir un approvisionnement sûr et nous ont vendu à cet effet l'énergie nucléaire et les lignes à haute tension n'ont pas pensé à quelques transformateurs? Peut-être parce qu'ils étaient plus préoccupés par la construction d'un réseau nécessaire aux exportations qui, jusqu'à il y a peu, ont permis de juteux profits. La négligence des producteurs, plus intéressés à l'exportation de courant aux heures de pointe et à des investissements risqués à l'étranger (DP1982), devrait convaincre de l'avenir d'une production très décentralisée basée sur le solaire et l'éolien, plus sûre parce que libérée des aléas des grandes installations - pannes, révisions, pluviométrie.

Une évolution qui affaiblirait certes le pouvoir des électriciens – ce n'est pas pour rien qu'ils n'ont jamais soutenu une telle décentralisation –, mais qui consacrerait l'autonomie des collectivités locales et des consommateurs.